

21 jan 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 janvier 2005

Regroupement des services du SPF Mobilité et Transport

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location de locaux et emplacements de parkings appartenant à Belgocontrol dans l'immeuble CCN, rue du Progrès 80, à Bruxelles.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location de locaux et emplacements de parkings appartenant à Belgocontrol dans l'immeuble CCN, rue du Progrès 80, à Bruxelles.

Le Conseil des Ministres a autorisé le transfert au budget de la Régie des Bâtiments du montant de 37.184,03 euros. Ce montant représente l'indemnité d'occupation annuelle versée jusqu'à présent à Belgocontrol par le SPF Mobilité et Transport, en application de la concession intervenue entre Belgocontrol et l'Administration de l'Aéronautique pour les locaux occupés actuellement par cette dernière dans l'immeuble CCN. La Régie des Bâtiments prendra en location une partie de la superficie, qui appartient à Belgocontrol, dans le bâtiment CCN, pour le SPF Mobilité et Transport.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>